



MEESCHAERT

ASSET MANAGEMENT

RAPPORT ANNUEL

OPPORTUNITES STRATEGIQUES

Code LEI : 969500WYRUNCYV73Q702

30 décembre 2022

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	10
Déontologie	20

COMPTES ANNUELS 23

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan

Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

INVESTISSEMENT EN OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 5% par an.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance de l'OPCVM, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Description des stratégies utilisées :

Pour parvenir à l'objectif de gestion, la politique d'investissement du Fonds repose sur une gestion active et opportuniste.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique et d'une allocation tactique :

1. L'allocation stratégique est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) avec un horizon de moyen terme (6 mois environ). Elle est revue périodiquement et son couple rendement-risque est optimisé de façon régulière en fonction des anticipations futures des rendements, des volatilités et des corrélations entre actifs du gérant ;
2. L'allocation tactique vise à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme. »

La dernière étape consiste à définir un portefeuille stratégique jugé optimal en pondérant les fonds et titres sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs styles et de leurs process. La construction du portefeuille est basée sur une analyse quantitative visant à dégager la meilleure combinaison possible entre les différents sous-jacents pour dégager le portefeuille jugé, par la société de gestion, le plus efficient en termes de couple rendement-risque tout en respectant les choix d'allocation d'actifs défini préalablement.

La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à atteindre leurs objectifs de gestion.

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Processus de sélection des OPC :

Le processus de sélection des OPC est réalisé à partir :

- D'une analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si les sociétés de gestion disposent des moyens adéquats pour réaliser les objectifs de gestion fixés pour les OPC qu'elles gèrent. Cette analyse vise à apprécier qualitativement, notamment, les éléments suivants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.
- D'une analyse quantitative : elle vise à identifier les opportunités d'investissement par un filtrage quantitatif des OPC, basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Les critères d'analyse vont permettre d'opérer une sélection d'OPC en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera, selon son analyse, les OPC démontrant une régularité dans la création de performance.

Processus de sélection des actions :

Le processus de sélection des actions repose sur une gestion active de conviction basée sur la sélection de sociétés qui présentent potentiellement des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne des comparables et dont le potentiel n'a pas encore été anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.

La sélection des entreprises se base sur une étude de leurs fondamentaux en analysant :

- les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité),
- Les perspectives de croissance envisagée et la qualité de la structure financière,
- Les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

Les décisions d'investissement sont également prises en fonction :

1. De l'analyse qualitative de l'environnement économique,
2. Du niveau de risque de l'investissement,
3. De l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements.

Processus de sélection des obligations :

Le processus de sélection s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

1. Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques,
2. Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme,
3. les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC, des trackers ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec

toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations et les pays émergents.

Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net au marchés des taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers monétaires, notamment des OPC monétaires ou monétaires court terme.

A noter que le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 30% de son actif net sur cette classe d'actif.

Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, sur actions, taux, devises ou sur indices (actions, taux, matières premières et/ou change), négociés sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré. Les interventions pourront être réalisées à titre de couverture ou d'exposition. Il pourra également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises hors Union Européenne jusqu'à 100% de l'actif net.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	100%
Dont petites et moyennes capitalisations	0%	50%
Marché des taux	0%	100%
Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)	0%	50%
Risque de change (hors devises de l'UE)	0%	100%
Pays émergents	0%	50%
Matières premières	0%	30%

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs utilisés (hors dérivés)

Actions : Le Fonds pourra être investi sur des actions de toutes capitalisations, y compris des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net et de toute zone géographique, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Le Fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs publics ou privés de notation supérieur ou égale à BBB- ou une note jugée équivalente par la société de gestion avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour la part des obligations à haut rendement (appelées également « titres spéculatifs ») et pour les pays émergents.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver.

Le Fonds n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles.

OPC : Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net des OPC de droit français et/ou européens, dont jusqu'à 30% en FIA et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Selon la stratégie mise en œuvre, il pourra s'agir d'OPC/fonds de type actions, monétaires ou obligataires ayant vocation à dégager une performance absolue (c'est-à-dire décorrélée des marchés).

Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT.

Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés, en vue d'augmenter l'exposition aux marchés actions ou de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs.

Instruments financiers à terme

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Meeschaert AM (www.meeschaertassetmanagement.com/).

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Actions ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Change ;
- ◆ Matières premières.

- Nature des interventions :

Le gérant pourra prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La couverture de change n'est pas systématique, elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

- Nature des instruments utilisés :

Le gérant pourra être amené à utiliser :

- Des contrats futurs sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, indices taux, indices de contrats à terme de matières premières et/ou de change),
- Des options sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, de taux, indices de contrats à terme de matières premières et/ou de change),
- Des contrats de change à terme,
- Des swaps, cap et floor.

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global « total return swaps » ou tout autre instrument financier dérivé présentant des caractéristiques similaires.

Titres intégrant des dérivés :

Néant

Dépôts :

Les dépôts sont effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'UE ou partie à l'EEE. Ces dépôts pourront contribuer dans la limite de 10% de l'actif net à la réalisation de l'objectif de gestion ou permettront au Fonds de gérer sa trésorerie.

Liquidités :

Le Fonds peut détenir de manière accessoire des liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Cette limite pourra être portée jusqu'à 20% de l'actif net, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient.

Emprunts d'espèces

En cas de rachats importants, des emprunts d'espèces pourront être effectués de manière exceptionnelle et temporaire dans la limite de 10% de l'actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant.

Gestion des garanties financières :

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le Fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : Le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques inhérents au fonds sont :

Risque de perte en capital La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque discrétionnaire et allocation d'actifs : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs : Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations : Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de crédit : L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux : L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis à vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié aux marchés des pays émergents : Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales. En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change : Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque sur matières premières : Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières, des IFT sur indice de contrat à terme de matières premières, des certificats sur indices de contrats à terme de matières premières.

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieur à 5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

KPMG Audit.

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

- Janvier 2022

Les nouvelles publications d'inflation à des niveaux record ont ajouté de la pression sur la politique des banques centrales qui ne peuvent désormais plus ignorer la menace inflationniste malgré leur volonté de ne pas endommager la croissance économique. La Fed a ainsi durci sa position sur la prochaine normalisation de sa politique monétaire, ce qui a conduit les investisseurs à s'alléger à la fois sur les actions et les obligations. A l'inverse des autres grandes puissances, la Chine a fait un petit pas vers plus d'assouplissement en abaissant deux taux de référence du financement de l'économie. La montée des tensions entre les Etats-Unis et la Russie à propos de l'Ukraine a également pesé sur le moral des investisseurs qui ont craint des conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz, notamment pour l'Europe.

Par ailleurs, la propagation du variant Omicron s'est renforcé au cours du mois de janvier, pénalisant toujours les chaînes de production à travers le monde. Cependant, sa moindre gravité a permis d'éloigner le risque sanitaire des préoccupations actuelles du marché.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 3,54% et l'indice Eurostoxx 50 de 2,78%.

- Février 2022

Le mois de février a été principalement marqué par les tensions entre la Russie et l'Otan qui se sont accentuées avec l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe en fin de mois. Les attaques militaires russes sur le sol ukrainien se sont traduites par une condamnation quasi-unanime de la communauté internationale et la mise en place de lourdes sanctions économiques à l'encontre de la Russie.

Sur le plan économique, la dynamique jusqu'à présent favorable, s'est accompagnée par un renforcement des tensions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique, atteignant notamment 5,1% sur un an en zone euro et 7,5% aux Etats-Unis. Le durcissement du discours des membres de la Banque Centrale américaine a cependant laissé craindre un resserrement rapide et marqué de leur politique monétaire dès le mois de mars.

Du côté des nouvelles positives, les effets de la vague Omicron se sont nettement estompés en dehors de l'Asie, ce qui s'est notamment traduit par une amélioration globale de l'activité manufacturière et le rebond des indicateurs avancés de l'économie. La guerre en Ukraine risque malheureusement de changer la situation.

Dans ce contexte tendu, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a chuté de 2,77% et l'indice Eurostoxx 50 de 5,92%. Les investisseurs ont préféré privilégier les valeurs refuges comme l'or, tandis que les tensions inflationnistes couplées aux incertitudes sur l'offre ont alimenté la hausse du pétrole.

- Mars 2022

La guerre en Ukraine s'est poursuivie entraînant des difficultés d'approvisionnement sur certaines matières premières et la mise en place de sanctions économiques par les pays de l'OTAN contre la Russie. Cependant, le retrait des troupes russes au nord de l'Ukraine en fin de mois, les concessions accordées par le président Zelensky et le déblocage des réserves stratégiques américaines de pétrole ont permis aux investisseurs d'espérer une désescalade du conflit au cours des prochains mois.

Le second sujet de préoccupation des marchés a été l'inflation qui a continué sa forte progression sur un an aux Etats-Unis et en Europe, notamment en raison de la hausse du prix des matières premières.

La Banque centrale américaine a d'ailleurs logiquement enclenché la première hausse des taux d'un long cycle de normalisation monétaire.

A l'inverse, le Conseil d'Etat en Chine a confirmé la volonté du pays de déployer des mesures monétaires et budgétaires efficaces afin de relancer une croissance économique ralentie par une recrudescence des cas de Covid et de nouveaux confinements localisés.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a rebondi de 3,13% alors que les indices Eurostoxx 50 et des pays émergents cédaient respectivement -0,46% et -1,17% et que la plupart des indices obligataires étaient également orientés à la baisse.

- Avril 2022

Au cours du mois, les indicateurs avancés de l'économie PMI sont restés élevés en Europe et aux Etats-Unis, en raison notamment de la reprise des services dans un contexte d'assouplissement des contraintes sanitaires. Cependant, les composantes manufacturières ont ralenti du fait des difficultés d'approvisionnement et du conflit en Ukraine.

En zone euro, le taux d'inflation a continué son ascension en atteignant 7,5% en avril, poussant la BCE à confirmer son projet de normalisation de sa politique monétaire malgré la révision des perspectives de croissance. Hors Europe, la Fed a enclenché son cycle de remontée des taux directeurs alors que la Banque du Japon a préféré maintenir une politique monétaire ultra accommodante qui a conduit à la poursuite de l'affaiblissement du yen. En Chine, les mesures de confinement ont lourdement pénalisé l'activité locale. Cependant, les autorités ont annoncé vouloir soutenir l'économie et rassurer les investisseurs.

Au cours du mois, les indices des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis et Eurostoxx 50 ont cédé respectivement 2,97% et 2,08%. Les principaux indices obligataires étaient également orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- Mai 2022

En zone euro, le mois a été marqué par une nouvelle poussée de l'inflation qui a atteint 8,1% en mai. Les premiers impacts sur la consommation des ménages se sont fait sentir, avec des indicateurs de confiance des ménages s'inscrivant à des niveaux faibles et une contraction du PIB au premier trimestre en France. Cependant, les membres de la BCE ont réitéré leur priorité d'enrayer l'inflation en remontant les taux dès cet été afin de mettre fin aux taux négatifs.

Aux Etats-Unis, la FED a également indiqué qu'elle poursuivrait le durcissement de sa politique monétaire avec encore plusieurs hausses des taux de probablement 50 bps. Pour l'instant, les conséquences se sont surtout focalisées sur le secteur immobilier avec des ventes de logements tombées au plus bas depuis début 2020.

En Chine, les anticipations de levée des confinements dans les principales grandes villes du pays a permis d'envisager une reprise d'activité progressive qui s'est notamment traduite dans les PMI publiés pour le mois de mai. Toutefois, la Chine pourrait manquer son objectif de croissance économique pour 2022 malgré les mesures de soutien à l'économie initiées au cours des derniers mois.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a cédé 1,41% alors que l'indice Eurostoxx 50 a légèrement rebondi de 0,87%. Les principaux indices obligataires étaient une nouvelle fois orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- Juin 2022

Au cours du mois, les publications économiques ont commencé à refléter le ralentissement de part et d'autre de l'Atlantique, avec notamment une chute des indicateurs avancés de l'économie PMI. En

parallèle, les chiffres d'inflation se sont maintenus à des niveaux records, ce qui a laissé planer un risque de stagflation que n'apprécient jamais les marchés.

Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale américaine a décidé de relever ses taux directeurs de 75 points de base, la plus forte hausse depuis 1994. A l'exception du Japon, les principales autres banques centrales des pays développés et émergents ont également enclenché une dynamique de resserrement monétaire. En Europe, la BCE a en parallèle annoncé la mise en place d'un outil permettant de lutter contre une éventuelle fragmentation de la zone euro afin de protéger les pays les plus fragiles d'une possible nouvelle crise de la dette. A contre tendance des autres pays, la Chine a allégé les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 et poursuivi sa stratégie de redémarrage de son économie.

Dans ce contexte de craintes d'une possible entrée en récession, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 6,17% et 8,76% au cours du mois.

- **Juillet 2022**

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction. En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

- **Août 2022**

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons

pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

- **Septembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux.

Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

- **Octobre 2022**

Le mois d'octobre a connu une actualité très dense. Aux États-Unis, les chiffres de l'emploi ont confirmé la bonne tenue de l'économie. La publication de l'inflation en milieu de mois a renforcé ce sentiment, d'autant que la hausse des prix semble se diffuser à l'ensemble des pans de l'économie.

En proie à des difficultés énergétiques, la zone euro a fait face à un ralentissement de l'activité de plus en plus marqué comme en a témoigné la publication des indices PMI. Pour autant, l'inflation est restée élevée, à un niveau supérieur à 10%. Dans ce contexte, la BCE a remonté son principal taux directeur de 75 bps.

En Chine, le congrès du Parti Communiste Chinois s'est conclu par un renforcement des pouvoirs aux mains de Xi Jinping. Les investisseurs ont craint une poursuite d'une politique défavorable aux milieux d'affaires et d'une gestion de la crise du covid toujours aussi drastique, quelques soient les impacts sur l'économie du pays. Par ailleurs, le risque géopolitique entre la Chine et les États-Unis devrait rester important, notamment au sujet de Taïwan.

Au cours du mois, les indices actions ont connu des évolutions très contrastées avec notamment une progression de 9,09% pour l'Indice Eurostoxx 50 et une baisse de 4,06% pour l'indice des pays émergents en euros. Pour finir, les obligations européennes ont terminé le mois en légère hausse dans une volatilité élevée.

- **Novembre 2022**

Aux États-Unis, les Démocrates ont résisté bien mieux que prévu lors des élections de mi-mandat en maintenant leur « majorité » au sénat. Cependant, l'actualité la plus importante est venue de la banque centrale qui a estimé qu'il était temps de ralentir le rythme des hausses après le fort resserrement monétaire des derniers mois. L'inflation américaine globale a semblé avoir atteint son pic, même si l'inflation « cœur » est restée élevée, et les créations d'emploi sont restées sur des niveaux trop importants pour limiter les pressions salariales.

En Europe, la commission européenne a rappelé les craintes sur la croissance économique, pénalisée par les prix de l'énergie et une inflation qui s'est maintenue au-dessus de 10%, bien qu'en léger recul. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, stabilisée à un niveau élevé de 5%.

En Chine, l'économie est restée pénalisée par les mesures anti-Covid, à l'image du PMI manufacturier publié en territoire de contraction à 49,4. Face à la montée de la contestation dans le pays, les dirigeants ont essayé de trouver une ligne de crête, pour redonner plus de libertés à la population, tout en limitant les risques sur le système de soin. Les espoirs de réouverture prochaine ont permis un rebond des marchés locaux après plusieurs mois de baisse.

Le mois de novembre a été porteur pour les marchés actions, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ayant respectivement progressé de 2,66% et 9,70%.

- **Décembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a réhaussé comme prévu ses taux directeurs de 50 bps. J. Powell a rappelé que la Fed ne prévoyait un retour de l'inflation vers le niveau cible de 2% qu'en 2025 en raison de la robustesse du marché du travail.

En Europe, la BCE a également remonté ses taux de 50 bps et a annoncé qu'elle poursuivrait la dynamique en 2023. Ce faisant, Christine Lagarde a surpris les intervenants de marchés par son ton offensif, alors que les indicateurs d'activité en zone euro montraient un essoufflement de l'activité pénalisée notamment par les coûts de l'énergie.

En Chine, les investisseurs ont préféré faire preuve d'optimisme et retenir les mesures d'assouplissement dans la politique de lutte contre la diffusion de la Covid-19 plutôt que la forte reprise des cas.

Le mois de décembre a été marqué à la fois par une tension sur les taux d'intérêt et un repli marqué sur les marchés actions. L'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 7,32% et 4,27%. Sur l'ensemble de l'année 2022, les actions et les obligations internationales ont également affiché des performances très négatives, ce qui ne s'était plus produit simultanément depuis 1994.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

- **Janvier 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de janvier, dans un contexte de correction des marchés entraînée par les craintes de resserrement monétaire et les tensions géopolitiques entre l'Otan et la Russie. Au cours du mois, le fonds a été impacté par la correction sur les actifs risqués à l'exception des obligations chinoises et des actions bancaires européennes. Malgré la qualité des sociétés en portefeuille et de la dynamique de création de bénéfices de celles-ci, les valeurs de croissance ont été fortement impactées par la remontée des taux sous l'effet des pressions inflationnistes. Ainsi, les segments des petites et moyennes capitalisations en Europe, les valeurs de technologies et les actions chinoises ont été les principaux détracteurs à la performance.

Au cours du mois, la volatilité des marchés nous a incité à revoir l'allocation du portefeuille. Nous avons réduit sensiblement notre exposition au secteur de la technologie US et privilégié un renforcement du facteur "value" au travers du secteur bancaire européen et des sociétés minières. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions légèrement rehaussée à 45%. Au sein de la poche de diversification, nous avons initié une couverture afin de nous prémunir du risque de remontée des taux US et avons initié une position sur les matières premières, en particulier sur les métaux stratégiques impliqués dans les activités dites durables. Par ailleurs, face au risque de

sanction sur la Russie, nous avons préféré arbitrer nos positions sur le rouble au profit du dollar canadien, sensible également à l'appréciation des prix de l'énergie. Enfin, nous avons renforcé la pondération de la poche performance absolue afin d'optimiser la gestion de nos trésoreries longues.

- Février 2022

Le fonds affiche une performance en forte baisse sur le mois de février, dans un contexte de conflit armé en Ukraine. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de son exposition à la thématique des métaux, au travers des sociétés aurifères et minières ainsi qu'aux métaux de la transition énergétique. La gestion active de nos positions sur les taux US ainsi que nos positions sur le peso mexicain ont apporté une protection additionnelle. Toutefois, la baisse des actifs risqués (actions internationales, dette émergente) ont contribué négativement à la performance. En particulier, nos positions sur les actions russes, bien que limitées, ont été le principal détracteur à la performance suite aux sanctions internationales sur le pays. Ces positions, qui visaient à nous exposer à la hausse des prix de l'énergie dans un contexte inflationniste, ont été liquidée dès le début du conflit.

Au cours du mois, nous avons adopté une gestion tactique dans un contexte de hausse de la volatilité. Ainsi, le contexte géopolitique entre l'OTAN et la Russie et les craintes sur la croissance, nous ont incité à réduire le niveau d'exposition aux actions et à la dette d'entreprises émergentes du portefeuille et à initier une position acheteuse d'obligations US. Nous achevons le mois avec une exposition actions de 36,9%.

Par ailleurs, nous avons tout au long du mois renforcé nos positions sur les matières premières. En effet, nous considérons que l'exposition aux métaux stratégiques offre une opportunité d'investissement dans un contexte inflationniste et face aux enjeux de la transition énergétique et climatique

- Mars 2022

Dans ce contexte, le fonds s'est repris au cours du mois de mars. Nous avons modifié l'allocation en actions au niveau géographique et sectoriel afin de tenir compte des changements de l'environnement actuel. Nous avons également profité d'un pic de tension sur les spreads de crédit pour introduire tactiquement des obligations à haut rendement, ainsi que d'une hausse des volatilités pour vendre des options sur indices actions dans des proportions toutefois limitées pour limiter le risque.

- Avril 2022

Dans un contexte de durcissement des politiques monétaires, nous avons allégé notre exposition aux obligations européennes à haut rendement, ainsi qu'aux obligations des pays émergents. Les liquidités dégagées par ces ventes ont été affectées à l'augmentation de la poche de fonds de performance absolue décorrélée des actions, ainsi qu'au renforcement de la part des actions émergentes qui nous semblaient moins vulnérables au conflit en Ukraine.

Par ailleurs, compte tenu des contextes économique et géopolitique perturbés, nous avons réduit notre exposition au peso mexicain qui nous semblait vulnérable à une correction sur les actifs risqués internationaux. Nous avons également effectué des opérations tactiques sur des produits dérivés sur actions américaines en tentant de profiter des opportunités de marché.

- Mai 2022

En termes de gestion, nous avons accru notre exposition aux actifs profitant de l'environnement inflationniste actuel avec notamment le renforcement des sociétés du secteur pétrolier et l'introduction en portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation européenne. Nous avons également

réduit notre exposition aux obligations à haut rendement en contrepartie d'une légère augmentation des actions européennes.

De plus, dans l'anticipation d'une amélioration prochaine de l'activité économique chinoise, nous avons renforcé la part des actions locales au détriment d'obligations du pays. Par ailleurs, nous avons effectué des opérations tactiques sur des futures d'obligations d'État américaines afin de tenter de profiter des fluctuations des taux d'intérêt.

- Juin 2022

En termes de gestion, nous avons effectué au cours du mois des opérations tactiques sur les actions des pays développés en essayant de profiter de l'agitation des marchés. Nous avons également allégé les actions pétrolières et les obligations à haut rendement en raison de la dégradation de l'environnement économique qui pourrait entraîner des flux vendeurs importants pendant quelques mois.

Par ailleurs, nous avons modifié la poche de performance absolue en renforçant un fonds de performance absolue travaillant sur les matières premières au détriment d'un fonds d'arbitrages sur les actions.

- Juillet 2022

Une telle évolution des indices géographiques actions, aussi bien en relatif qu'en absolu, nous semblait improbable dans l'environnement actuel. Le fonds a néanmoins affiché une performance positive même s'il n'a progressé que modérément au cours du mois.

En termes de mouvements, nous avons légèrement réduit notre exposition aux actions et renforcé notre exposition aux obligations indexées sur l'inflation. Par ailleurs, en fin de mois, nous avons légèrement réduit la part des actions liées à la transition énergétique pour revenir à nouveau sur les actions des sociétés pétrolières qui se sont repliées récemment et dont les valorisations nous semblaient trop basses. Nous avons également soldé notre position en obligations américaines après leur récente reprise.

- Août 2022

Dans un contexte de correction sur les marchés financiers, le fonds a affiché une bonne résistance en n'affichant qu'une performance très légèrement négative au cours du mois. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations par les investisseurs sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

- Septembre 2022

Dans un contexte très défavorable aux actifs risqués, nous avons légèrement réduit le risque du portefeuille avec un allègement sur les actions pétrolières et un réaménagement plus défensif des positions sur options sur indice actions. Nous avons cependant renforcé notre exposition au peso mexicain qui assure un portage au portefeuille. En fin de mois, nous avons initié une position sur les actions foncières européennes dont la décote nous semblait excessive. Par ailleurs, suite à la nette remontée des taux obligataires américains, nous avons légèrement augmenté la durée du portefeuille en coupant partiellement des couvertures mises en place par le biais de futures.

- Octobre 2022

Au cours du mois, le fonds a affiché une performance légèrement négative en raison de son exposition significative aux actifs chinois et asiatiques qui ont subi des baisses marquées, aussi bien sur les actions que les obligations. Cependant, nous avons tenu à maintenir un équilibre international du portefeuille qui nous paraît essentiel dans l'environnement actuel.

En termes d'opérations, nous avons notamment allégé les obligations chinoises dont l'attrait relatifs aux autres pays a baissé, réduit notre surpondération aux valeurs moyennes au profit des grandes valeurs et pris des positions relatives sur les courbes des taux américains et européens.

- **Novembre 2022**

Parmi les principales opérations du mois, nous avons légèrement augmenté la part des actions foncières européennes en raison de leur décote importante. Nous avons également sorti le fonds Ofi Financial Inv Energy Strategic Metals pour renforcer notre exposition à l'or et aux autres matières premières.

Sur l'obligataire et les devises, nous avons poursuivi l'allègement sur les obligations chinoises commencé le mois précédent. Nous avons également renforcé notre exposition sur les obligations indexées sur l'inflation qui nous paraissent sous-estimer l'ampleur du prochain reflux des prix à la consommation. Par ailleurs, nous avons réduit l'exposition globale au dollar qui a déjà bien profité du cycle de hausse des taux américains pour renforcer l'euro et, dans une moindre mesure, le peso mexicain.

- **Décembre 2022**

Parmi les principales opérations du mois, nous avons clôturé notre position à la pentification de la courbe des taux américains dont les niveaux nous semblaient déjà bien intégrer le changement de cycle de politique monétaire. Nous avons en revanche augmenté notre exposition sur les obligations internationales indexées sur l'inflation en effectuant des opérations de couvertures partielles sur la sensibilité obligataire du portefeuille. Les obligations chinoises ont également été soldées en raison de leur moindre intérêt et du risque géopolitique potentiel qu'elles peuvent représenter pour un investisseur européen.

Nous avons également poursuivi notre prise de bénéfices sur le peso mexicain qui a déjà bien progressé et qui pourrait désormais être moins favorisé par la situation économique mexicaine ou par la modification de la politique monétaire locale. Nous avons, par ailleurs, soldé notre position sur le fonds Candriam Absolute Return Market Neutral et légèrement restructuré la composition des poches d'actions chinoises ainsi que la poche des thématiques.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

L'année 2022 a marqué la fin des politiques monétaires non conventionnelles mise en place après la crise de 2008, renforcée en 2012 (crise grecque), ou encore en 2020 lors de la crise du covid. Ces politiques monétaires étaient caractérisées par des taux directeurs très faibles, voire négatifs, et des achats d'obligations pour garantir des conditions de financement favorable à l'économie.

Pour l'année 2023, l'inflation restera au cœur des préoccupations. La trajectoire de l'inflation déterminera le comportement des banquiers centraux. Le pic d'inflation est probablement passé aux Etats-Unis, et est très proche en Europe, bien aidé par la contraction des prix des matières premières. Toutefois, chez les intervenants de marchés, des divergences apparaissent quant à son atterrissage. Deux scénarios de marchés pourraient se dégager. Dans le premier scénario, l'inflation reviendrait rapidement vers la cible des banquiers centraux. Ce scénario s'appuie sur la forte baisse du cours des matières premières ces derniers mois, et notamment du gaz, mais aussi sur les prémices d'un faible

ralentissement des économies, à l'image de la contraction des indicateurs d'activité dans le secteur manufacturier et le secteur services aux Etats-Unis. Ces éléments se traduiront par une réduction des tensions sur le marché du travail. Les partisans de ce scénario envisagent même un pivot des banques centrales (première baisse des taux directeurs) avant la fin de l'année de 2023. Ce scénario est positif sur les marchés actions, des bénéfices en légère contraction étant compensés par des valorisations poussées vers le haut et très positif pour les marchés obligataires.

L'autre scénario suit la rhétorique des banquiers centraux. Ces derniers constatent bien la baisse de l'inflation mais restent préoccupés par l'inflation dite cœur (hors énergie et alimentation). Celle-ci, réputée plus durable et dangereuse, s'établit aux Etats-Unis et en Europe nettement au-delà de l'objectif de 2%. Le marché du travail, trop tendu aux Etats-Unis et même en Europe, doit se dégrader pour rétablir l'équilibre. Les banquiers centraux, s'appuyant sur les erreurs des années 70, ont précisé qu'il était plus dangereux de ne pas en faire assez pour lutter contre l'inflation, plutôt que d'en faire trop au risque de provoquer une récession. Ce scénario entraînerait donc des taux élevés pour longtemps.

Dans un scénario d'inflation trop tenace, les taux directeurs pourraient progresser plus qu'anticipé par le marché, et entraîner une plus forte dégradation de la conjoncture économique. Cette hypothèse, serait à nouveau défavorable aux marchés financiers mais, contrairement à l'année 2022, les rendements obligataires actuels permettraient d'absorber une partie des mauvaises nouvelles.

Au cours de l'année 2023, au gré des publications des indicateurs macroéconomiques et des résultats des entreprises, les intervenants de marchés pourraient voir leur conviction fluctuer d'un scénario vers l'autre entraînant une forte volatilité sur les différentes classes d'actifs. Enfin, pour troubler encore plus la lecture de l'année à venir, il convient de prendre en compte la levée récente des restrictions sanitaires en Chine qui pourrait entraîner une augmentation de la demande des matières premières, mais a contrario fluidifier les chaînes de production mondiale. Globalement, pour cette année 2023, nous pensons que les actions offriront des opportunités d'achat de façon épisodique. Le cycle global de normalisation de l'inflation sera probablement plus long et plus complexe que ce que nous anticipions il y a six mois, avec un déroulement en plusieurs phases. Pour l'instant, les banques centrales se rapprochent de leurs taux terminaux, et cette pause semble temporairement être accueillie favorablement par les marchés. Pour autant, nous considérons que le marché sous-estime encore la résilience de l'inflation à moyen terme. Le potentiel de hausse des taux et la durée de ces politiques monétaires restrictives sont sans doute mal appréciés par les intervenants de marché. Au cours des prochains mois, nous connaissons donc probablement différents cycles de croissance inflationniste et des ralentissements accompagnés de désinflation, qu'il faudra analyser et essayer d'anticiper.

Nous pensons également qu'il faut essayer de profiter de la désynchronisation des cycles économiques et monétaires dans les grandes régions du globe. A titre d'exemple, par rapport à la moyenne des fonds diversifiés, nous sommes davantage investis sur les valeurs chinoises, car nous estimons qu'elles présentent un potentiel à court terme avec la levée des restrictions sanitaires, d'autant que son économie ne connaît pour l'heure pas de tension inflationniste. Nous restons cependant mesurés en raison d'un risque de conflit sur Taiwan qui pourrait soudainement entraîner des perturbations majeures sur les actifs régionaux. Nous maintenons également nos convictions sur les valeurs impliquées dans la transition énergétique et restons exposés aux matières premières (métaux et énergie). Nous estimons que la réouverture de la Chine, et que les investissements nécessaires pour la transition énergétique porteront les cours. Par ailleurs, nous sommes tactiquement exposés sur certains secteurs présentant de fortes décotes à l'image de l'immobilier côté en zone euro ou les petites et moyennes capitalisations européennes.

Côté obligataire, nous apprécions les obligations indexées sur l'inflation qui nous semblent faiblement valorisées mais restons prudents sur notre exposition obligataire globale tant que les banques centrales maintiennent leur politique de hausse de leurs taux directeurs.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

OPPORTUNITES STRATEGIQUES R cap -12.76%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 6.98% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EURO STOXX 50 0622		22534375	22027937,5
US 10Y ULT 1222		13137968,75	13960656,25
US 10Y ULT 0323		10958156,25	10816875
GROUPAMA TRESOR. 4D	FR0000989626	8272312,86	9667567,99
EURO STOXX 50 1222		8808750	8563500
EURO STOXX 50 0922		7932375	7869750
CBOT USUL 30A 1222		7665937,5	6907812,5
CBOT USUL 30A 0323		6935546,875	7202718,75
EURO STOXX 50 0322		4508750	8726800
US 10YR NOTE 0922		5917343,75	6000000

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011683051	MAM HIGH YIELD ESG Part I	1763541
OPCVM	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	3476319,8

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Ajout 2 articles ;
- Mise à jour du texte FDGV ;
- Mise à jour du texte SFDR.

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet <https://meeschaert-am.com> à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site <https://meeschaert-am.com>. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Politique sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com/ à la rubrique Informations réglementaires.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros. La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Éléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus).
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 €.
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ; Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 €.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 892 181€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
OPPORTUNITES STRATEGIQUES
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**
Exercice clos le 30 décembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement OPPORTUNITES STRATEGIQUES

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OPPORTUNITES STRATEGIQUES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 26/05/2023 23:37:35

Isabelle Bousquie
Associé

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	35 122 402,02	38 778 790,62
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	35 020 744,89	38 712 308,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 020 744,89	38 712 308,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	101 657,13	66 482,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	101 657,13	66 482,55
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 335 333,63	315 823,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 335 333,63	315 823,86
COMPTES FINANCIERS	1 827 071,73	132 050,59
Liquidités	1 827 071,73	132 050,59
TOTAL DE L'ACTIF	38 284 807,38	39 226 665,07

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 892 212,24	37 418 792,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 882 974,94	2 225 598,35
Résultat de l'exercice (a,b)	-642 286,99	-615 266,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	37 366 950,31	39 029 124,30
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	243 057,06	66 482,55
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	243 057,06	66 482,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	243 057,06	66 482,55
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	674 800,01	131 058,22
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	674 800,01	131 058,22
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	38 284 807,38	39 226 665,07

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0323	4 652 550,00	0,00
SP 500 MINI 0323	1 990 952,56	0,00
EURO STOXX SM 0323	2 074 800,00	0,00
EURO STOXX 50 0322	0,00	857 500,00
PE MXNUSD 0322	0,00	1 973 346,82
PE MXNUSD 0323	1 423 776,49	0,00
RU USDRUB 0322	0,00	952 174,20
Options		
DJ EURO STOXX 50 02/2023 PUT 3600	490 343,68	0,00
DJ EURO STOXX 50 05/2023 PUT 3400	1 249 610,22	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 014,74	12,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 102,51	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	20 933,24
TOTAL (1)	10 117,25	20 945,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 206,18	10 661,83
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	8 206,18	10 661,83
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 911,07	10 284,06
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	650 726,19	595 832,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-648 815,12	-585 548,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 528,13	-29 717,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-642 286,99	-615 266,65

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif Net	1,50% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3,00% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	20 % de la surperformance lorsque la performance nette de frais dépasse 7% par an. Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

***DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :**

Conformément à la réglementation en vigueur applicable, le calcul de la commission de surperformance sera, à compter du 1er janvier 2022, sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence (ici un taux fixe de 7 %) sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable à la société de gestion.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à **7%** et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision:

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de **20%** de cette surperformance est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (ici un taux fixe de 7%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts OPPORTUNITES STRATEGIQUES Part R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 029 124,30	27 337 657,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 442 634,33	14 150 454,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 773 209,06	-4 415 753,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	843 143,08	2 965 725,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 587 811,04	-367 198,49
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 496 911,88	480 600,08
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 926 364,35	-817 758,43
Frais de transactions	-42 366,82	-40 262,43
Différences de change	267 786,13	105 168,56
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 781 073,80	133 391,61
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-784 941,79</i>	<i>1 996 132,01</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 996 132,01</i>	<i>-1 862 740,40</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	46 990,78	82 648,77
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>97 447,13</i>	<i>50 456,35</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-50 456,35</i>	<i>32 192,42</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-648 815,12	-585 548,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	37 366 950,31	39 029 124,30

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	5 805 706,46	15,54
Change	1 423 776,49	3,81
Taux	4 652 550,00	12,45
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 882 032,95	31,80

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 827 071,73	4,89
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 652 550,00	12,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 827 071,73	4,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 652 550,00	12,45

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	1 390 155,15	3,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	260 901,93	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	290 934,63	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 414 729,05	9,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	639 920,00
	Dépôts de garantie en espèces	695 413,63
TOTAL DES CRÉANCES		1 335 333,63
DETTES		
	Achats à règlement différé	581 350,00
	Rachats à payer	40 805,34
	Frais de gestion fixe	52 644,38
	Frais de gestion variable	0,29
TOTAL DES DETTES		674 800,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		660 533,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	90 819,9787	8 442 634,33
Parts rachetées durant l'exercice	-53 002,3546	-4 773 209,06
Solde net des souscriptions/rachats	37 817,6241	3 669 425,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	426 229,7210	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	650 725,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,65
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,29
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 239 860,80
	FR0011683051	MAM EURO HIGH YIELD ESG Part I	1 763 541,00
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	3 476 319,80
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 239 860,80

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-642 286,99	-615 266,65
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-642 286,99	-615 266,65

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-642 286,99	-615 266,65
Total	-642 286,99	-615 266,65

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 882 974,94	2 225 598,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 882 974,94	2 225 598,35

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 882 974,94	2 225 598,35
Total	-1 882 974,94	2 225 598,35

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	27 337 657,63	39 029 124,30	37 366 950,31
Nombre de titres	287 445,2232	388 412,0969	426 229,7210
Valeur liquidative unitaire	95,10	100,48	87,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,35	5,72	-4,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,86	-1,58	-1,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
ISHARES MSCI CHINA A UCITS	EUR	250 000	1 121 875,00	3,00
TOTAL ALLEMAGNE			1 121 875,00	3,00
FRANCE				
GROUPAMA TRESORERIE IC	EUR	10	398 770,90	1,07
H2O MODERATO SP part I	EUR	36	144 691,20	0,38
H2O MULTIBONDS SP IC	EUR	7	200 982,88	0,54
IXIOS FUNDS IXIOS GLOBAL MINING SICAV ACT S	USD	960	1 009 458,09	2,70
MAM EURO HIGH YIELD ESG Part I	EUR	150	1 763 541,00	4,72
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	170	3 476 319,80	9,30
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	45	1 902 636,00	5,10
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	4 000	442 320,00	1,18
TOTAL FRANCE			9 338 719,87	24,99
IRLANDE				
ISHARES EURO INFLATION LINKED BOND	EUR	26 000	5 613 140,00	15,02
iShares Global Infrastructure UCITS ETF USD (Dist)	EUR	15 000	435 675,00	1,17
TOTAL IRLANDE			6 048 815,00	16,19
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	12 000	1 093 909,20	2,93
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	7 900	666 376,06	1,78
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITETFU C	EUR	200 000	856 820,00	2,29
BGF-WLD ENER=-D2	EUR	25 000	613 250,00	1,64
BNP Paribas Easy SICAV - Energy Metals Enhanced Roll	EUR	140 000	2 086 350,00	5,59
DNCA INVEST-FLEX INFLATION CLASS I	EUR	13 500	1 563 705,00	4,18
EASYETF EPRA EURO	EUR	70 000	507 640,00	1,36
FORUM ONE - VCG PARTNERS VIETNAM FUND CLASS C EUR	EUR	70 000	1 236 900,00	3,31
FULLGOAL INT - FULLGOAL CHINA SMALL CAP GROWTH I1C	EUR	600	1 288 663,80	3,45
HSBC GIF-FRONTIER MKT-I EUR	EUR	25 000	560 600,00	1,50
Lyxor MSCI China UCITS ETF - Acc	USD	24 657	380 697,06	1,02
LYXOR STX600 BASIC RSRCES	EUR	8 000	745 472,00	2,00
MANDARINE GLOBL TRAN-IEURA	EUR	270	401 211,90	1,07
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	13 000	2 443 740,00	6,54
MULTI-UNITS LUXEMBOURG - Lyxor Euro Government Inflation Lin	EUR	13 000	2 029 300,00	5,43
THEAM QUANT ALPHA COMMODITY J EUR HEDGED ACC	EUR	18 000	2 036 700,00	5,45
TOTAL LUXEMBOURG			18 511 335,02	49,54
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 020 744,89	93,72
TOTAL Organismes de placement collectif			35 020 744,89	93,72

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX SM 0323	EUR	-140	19 850,00	0,05
FGBL BUND 10A 0323	EUR	-35	52 860,00	0,14
PE MXNUSD 0323	USD	60	22 501,41	0,06
SP 500 MINI 0323	USD	11	6 445,72	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			101 657,13	0,27
TOTAL Engagements à terme fermes			101 657,13	0,27
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 PUT 3600	EUR	-50	-24 500,00	-0,07
DJ EURO STOXX 50 05/2023 PUT 3400	EUR	-140	-116 900,00	-0,31
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-141 400,00	-0,38
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-141 400,00	-0,38
TOTAL Instruments financier à terme			-39 742,87	-0,11
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-30 874,93	-28 947,06	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-72 710	-72 710,00	-0,19
TOTAL Appel de marge			-101 657,06	-0,27
Créances			1 335 333,63	3,58
Dettes			-674 800,01	-1,81
Comptes financiers			1 827 071,73	4,89
Actif net			37 366 950,31	100,00

Parts OPPORTUNITES STRATEGIQUES Part R	EUR	426 229,7210	87,66
---	------------	---------------------	--------------

